



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

musée de l'air et de l'espace

Question écrite n° 21308

Texte de la question

M. Michel Pajon attire l'attention de M. le Premier ministre sur l'intérêt de la rénovation du musée de l'Air dans le cadre d'un projet global de redynamisation de la plate-forme du Bourget. Un an après avoir annoncé le renoncement de la France à l'organisation de l'expo internationale Images 2004 en Seine-Saint-Denis, aucune initiative susceptible de concourir au développement local de notre territoire n'a pu être mise en oeuvre. Plus précisément, le projet relatif au musée de l'Air fait l'objet, semble-t-il, de discussions et de négociations interministérielles dont nombre d'acteurs locaux, qui attendent avec une légitime impatience la concrétisation de ce projet, craignent qu'elles ne le retardent ou, pire, qu'elles en réduisent les ambitions. D'ailleurs, à l'occasion du salon de l'aéronautique et de l'espace qui vient de se clore, les collectivités locales ainsi que les intervenants culturels et économiques de notre département ont fait part de leur souhait de voir émerger ce projet rapidement. Aussi, il lui demande si l'urgence et l'impératif d'un développement territorial cohérent, durable et pérenne dans le département de la Seine-Saint-Denis vont l'inciter à donner une suite favorable au projet de rénovation du musée de l'Air dans des délais acceptables. - Question transmise à Mme la ministre de la défense.

Texte de la réponse

Lors de la réunion interministérielle du 5 septembre 2002 relative aux conséquences de l'annulation de l'exposition internationale Images 2004 en Seine-Saint-Denis, le Premier ministre a décidé de mettre en place une mission d'étude sur le programme de valorisation des collections du musée de l'air et de l'espace. À la suite du rapport rendu au mois d'avril 2003 par le contrôle général des armées et l'inspection générale des affaires culturelles chargés de cette mission, une expertise financière complémentaire s'est avérée nécessaire. Elle vise à déterminer le coût de ce projet qui doit s'inscrire dans l'ensemble plus vaste que constitue la plate-forme du Bourget, au regard des sources de financement potentielles. Les résultats, qui devraient être connus prochainement, permettront de disposer de tous les éléments nécessaires à l'examen des projets de rénovation. Les conséquences économiques, sociales et culturelles du projet pour le département de la Seine-Saint-Denis, ainsi que l'engagement des différents partenaires impliqués, seront des éléments décisifs dans l'examen de ce dossier et dans les propositions qui en résulteront.

Données clés

Auteur : [M. Michel Pajon](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21308

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 2003, page 5297

Réponse publiée le : 20 octobre 2003, page 8001